



## Communiqué de Presse de la Municipalité de Renens

Renens, le 22 juin 2015

### **Financement d'un concours d'architecture et crédit d'études pour la rénovation du bâtiment de l'avenue du Château 17, l'agrandissement de la crèche "Le Tournesol" et la création d'une UAPE**

**Afin de répondre à l'évolution des besoins en places d'accueil de jour de l'enfance et d'offrir à la population des lieux d'accueil qui permettent la prise en charge des enfants dans la durée, la Municipalité de la Ville de Renens soumet à l'approbation du Conseil communal une demande de crédit de CHF 1'360'000.- TTC. Celui-ci doit servir à financer le concours d'architecture et les études permettant de chiffrer les coûts de la rénovation du bâtiment de l'Avenue du Château 17 comprenant l'agrandissement de la crèche "Le Tournesol" et la création d'une UAPE.**

La propriété située à l'Avenue du Château 17 dans le secteur historique de Renens a été transformée en garderie en 2003. Aujourd'hui les locaux sont mis à disposition de la crèche-garderie "Le Tournesol" ainsi qu'au jardin d'enfants de Florissant. Malgré quelques transformations et aménagements ponctuels effectués ces dernières années et aussi suite à l'incendie de fin décembre 2013, le bâtiment doit subir une véritable rénovation afin de correspondre aux recommandations actuelles de l'Office de l'accueil de jour de l'enfance (OAJE).

Outre l'assainissement du bâtiment existant, l'objectif de cette rénovation est d'agrandir la crèche Le Tournesol et de créer une Unité d'Accueil pour Ecoliers (UAPE) : ce projet permet l'ouverture de 51 nouvelles places, auxquelles s'ajoutent les 17 places existantes, pour un total de 68 places (44 préscolaires et 24 UAPE). Il permet également l'agrandissement des locaux actuels du jardin d'enfants de Florissant. Les espaces associatifs ainsi que les aménagements extérieurs sont également intégrés dans cette réflexion. Ils seront valorisés avec la création d'un espace public de qualité, de cheminements publics et le réaménagement des jardins familiaux. Dans cette même optique, les actuelles fonctions de la "Grange de Florissant" - bâtiment classé, historique et emblématique de Renens, mais aussi espace polyvalent à usage socio-culturel à disposition des habitants - seront conservées et intégrées dans le projet de rénovation.

Tous les marchés liés à la construction d'un objet immobilier communal sont soumis à la législation vaudoise sur les marchés publics. Ainsi, la mise sur pied d'un concours architectural, afin de trouver le meilleur parti pour ce site exceptionnel, permet de répondre de manière conforme à cette contrainte légale. L'objectif du concours sera de développer une structure d'accueil qui permette de répondre de manière efficace et économique aux besoins de ce lieu. A noter que le fonctionnement de la garderie "Le Tournesol" et du Jardin d'enfants de Florissant sera maintenu dans le bâtiment existant durant les travaux.

La Municipalité propose un concours de projets d'architecture à un degré, en procédure ouverte. Ce type de concours est ouvert à tous les architectes répondant aux critères de la SIA. Il ne comprendra qu'un seul tour, à l'issue duquel le jury désignera le lauréat.

#### **Renseignements :**

**Tinetta Maystre**, Conseillère municipale, Direction Urbanisme et Travaux - 076 407 33 81

**Jean-Marc Dupuis**, Conseiller municipal, Direction Bâtiments et Environnement - 076 372 53 63

**Marianne Huguenin**, Syndique - 079 424 38 42